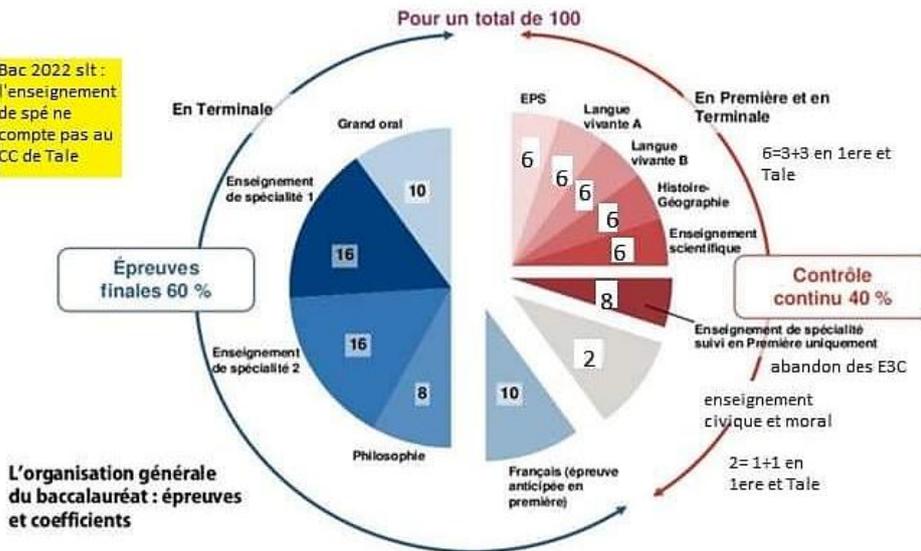
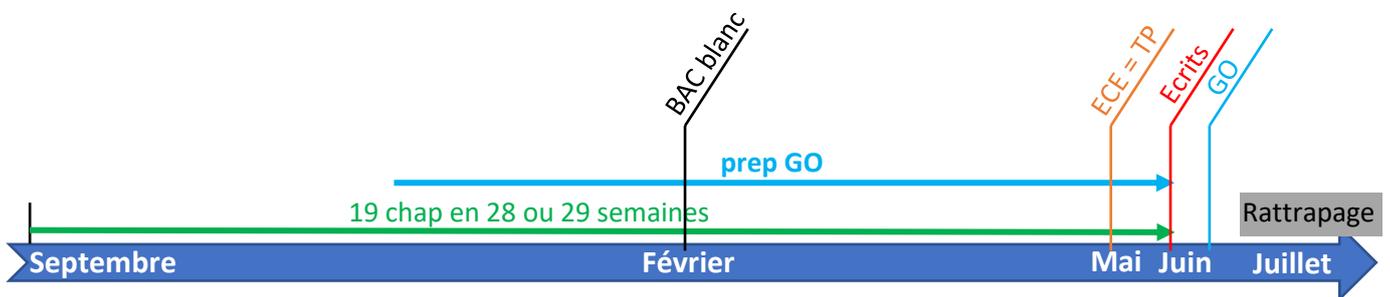


Les SVT au bac 2025

Bac 2022 slt : l'enseignement de spé ne compte pas au CC de Tale



En terminale, les SVT sont présentes dans **l'enseignement de spécialité (coef 16 au contrôle terminal)**, dans **le grand oral (coef 10, au contrôle terminal)** et dans **l'enseignement scientifique (coef 6 en contrôle continu)**



1- Epreuve écrite (3h30, 15 pts) → voir Fiche Méthode

Cette épreuve a pour objectif de valider la maîtrise des connaissances et compétences acquises dans le cadre du programme du cycle terminal à l'exception des 3 chapitres traités après mars.

L'épreuve est constituée de deux exercices.

Exercice 1 – Restitution organisée de connaissances ou synthèse (noté sur 6 ou 7 points) :

Dans cette première partie de l'épreuve écrite, le candidat rédige un texte argumenté répondant à la question scientifique posée. Le questionnement peut être accompagné d'un ou plusieurs documents. L'exercice permet d'évaluer la capacité du candidat à mobiliser des connaissances, à les organiser et à les exposer avec la syntaxe, le vocabulaire scientifique et tout mode de communication scientifique approprié. Il appuie son exposé et argumente ses propos à partir d'expériences, d'observations, d'exemples éventuellement issus du ou des documents proposés dans le sujet.

Exercice 2 – Exploitation de documents avec connaissances associées (noté sur 8 ou 9 points) :

Dans cette seconde partie de l'épreuve écrite, le candidat développe un raisonnement scientifique pour résoudre le problème posé. L'exercice permet d'évaluer sa capacité à pratiquer une démarche scientifique, à partir de l'exploitation d'un ensemble de documents et en mobilisant ses connaissances. Le questionnement amène le candidat à : choisir une démarche de résolution du problème posé et à l'exposer ; analyser les documents fournis et intégrer leur analyse ; structurer et rédiger correctement son raisonnement.

2- Epreuve d'Evaluation des Compétences Expérimentales (ECE, 1h, 5 pts)

→ voir Fiche Méthode

Chaque académie retient vingt-cinq situations d'évaluation parmi celles publiées dans une banque nationale numérique portant sur l'ensemble des acquis du cycle terminal à l'exception des parties précisées ci-dessus.

Les situations d'évaluation seront ensuite choisies par l'établissement parmi les vingt-cinq retenues pour la session, en fonction des équipements disponibles dans les lycées et des apprentissages effectués par les élèves et en balayant les trois thématiques des programmes.

Le candidat tire son sujet au sort parmi les situations retenues par l'établissement. Le candidat est évalué par un autre professeur que celui qu'il avait l'année en cours.

3- Grand oral (20 min, coef 10), en juin → voir livret

LE GRAND ORAL

A partir de la session 2024



20 mn de préparation
Le candidat peut réaliser un support*



20 mn d'épreuve



20



Coéf 10 en voie générale et 14 en voie technologique

Jury



L'**UN** représentant l'enseignement de la spécialité du candidat

L'**Autre** soit :

1. Enseignant de l'autre spécialité
2. Enseignant du tronc commun
3. Professeur documentaliste

De discipline différente

Candidat



- Connaissances
- Capacités à argumenter et à relier les savoirs
- Esprit critique

Attendus



- Précision de l'expression
- Clarté du propos
- Engagement de sa parole/ force de conviction



1
10mn

Présentation d'UNE question relative à sa spécialité.
Explique le choix de cette question. Développe la question et y répond

Posture Debout 



2
10mn

Echange avec le jury
Demandes de précisions et Approfondissement de sa pensée**

Postures aux choix  

Spécificités de l'épreuve :

Pour tous
*Pour son exposé, le candidat dispose du support réalisé lors de sa préparation (Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation)
**S'il le souhaite, le candidat dispose d'un tableau
***Pendant l'échange le jury peut interroger le candidat sur toute partie du programme du cycle de Tle de ses enseignements de spécialité, en lien avec le 1^{er} temps de l'épreuve.

Pour l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales, l'épreuve orale peut se dérouler, en partie, dans la langue vivante concernée par l'enseignement de spécialité, selon le choix du candidat.

Images : flaticon

@AlvaradoSh31